



École Nationale Supérieure de
Mécanique et des Microtechniques

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 14

CFVU DU 02 DECEMBRE 2021

- Nombre de membres en exercice : 21
- Nombre de membres présents : 7
- Nombre de membres représentés : 4
- Quorum : 11

Relevé des délibérations de la CFVU du 07.10.2021

Les membres de la CFVU approuvent, à l'unanimité des votants, le relevé des délibérations de la CFVU du 7 octobre 2021 (*cf. annexe n°1*).

↳ VOTE :

- **Votant** : 11
- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 0
- **Suffrages exprimés** : 11
- **Pour** : 11
- **Contre** : 0

Fait à Besançon, le 02 décembre 2021

Professeur Pascal VAIRAC
Directeur de l'ENSMM



RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE ÉTUDIANTE DE L'ENSMM

Séance du jeudi 7 octobre 2021 – 15 h 30

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émargement ci-après.

La séance est ouverte par le Directeur adjoint à la Formation et à la Vie Étudiante qui énonce l'ordre du jour.

➤ **APPROBATION DU PV DE LA CFVU DU 17 JUIN 2021**

Le Directeur adjoint soumet l'approbation du relevé des délibérations de la CFVU du 17 juin 2021 au vote.

Les membres de la CFVU approuvent le relevé des délibérations de la CFVU du 17 juin 2021 à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

➤ **AVIS SUR LA CONVENTION DU MASTER (CO-ACCREDITÉ) EIPHI SMART MECHANICS**

Le Directeur adjoint précise que ce point traite du Master européen EUR EIPHI dénommé SMART MECHANICS dont la mise en place s'est faite depuis la rentrée 2021. Il rappelle le fonctionnement de ce double diplôme qui vit également du côté de l'UBFC. Les étudiants de l'ENSMM peuvent accéder à ce Master en ayant suivi au préalable les semestres jaune et bleu (1^{ère} année) puis à l'issue du semestre vert pour enchaîner par le 2nd semestre du Master 1^{ère} année puis les 2 semestres du Master 2^{ème} année incluant un stage, soit de recommencer le Master dans son intégralité (le stage étant validé comme PFE). Le nombre attendu d'étudiants par promotion serait de 15 à 18 étudiants (une moitié inscrit à l'ENSMM et l'autre à l'UBFC). La proposition de frais de fonctionnement est à hauteur de 5 k€, de manière identique à l'UBFC.

Le Directeur adjoint soumet la convention du Master EIPHI au vote.

Les membres de la CFVU approuvent la convention du Master EIPHI SMART MECHANICS à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

➤ **POINT SUR LA CVEC**

Le Directeur adjoint rappelle les projets validés et subventionnés par les crédits CVEC et qu'il reste des fonds non utilisés. Afin d'employer ces crédits à bon usage, un nouvel appel a été lancé auprès des étudiants avec une date limite de retour des projets pour la mi-octobre. Une commission CVEC sera mise en place pour l'étude des dossiers. Les projets retenus seront votés lors de la prochaine CFVU.

➤ **POINT SUR LES CREDITS PEDAGOGIQUES**

Le Directeur adjoint mentionne qu'une différence existe entre ce qui avait été voté lors de la précédente commission et les crédits affectés et présentés. Il attire l'attention sur le fait que le niveau d'exécution actuel est proche de zéro.

Le Directeur adjoint prend note d'améliorer la communication sur ce point et de faire un état d'avancement des projets après attribution des crédits.

➤ **POINT D'AVANCEMENT SUR LES GROUPES DE TRAVAIL ISSUS DE LA CFVU**

Le Directeur adjoint rappelle que quatre groupes de travail avaient été constitués (valorisation de l'engagement étudiant, référentiel équivalence horaire, maquette du semestre orange, licences et logiciels).

Concernant le groupe « valorisation de l'engagement étudiant » (Damien Teyssieux, Nathalie Boudeau et Zeina Al Masry), des premières réflexions sur l'engagement des étudiants impliquant deux représentants des élèves ont été menées et un questionnaire a été élaboré et diffusé afin de récolter des informations (envoyé au mois d'avril avec un retour de 25 élèves sur 80). La mise en œuvre de la valorisation est en cours d'élaboration. Il est suggéré de travailler à nouveau ce questionnaire dans l'objectif de le diffuser auprès de l'ensemble des élèves.

Concernant le groupe « licences et logiciels », un bilan est en cours d'élaboration avec la DSI sur l'existant et les besoins. Ludovic Moreau contactera les utilisateurs pour faire état des besoins.

Un point sur le groupe « maquette du semestre orange » sera fait lors de la prochaine commission. Au niveau du groupe « référentiel équivalent horaire », une réflexion avec la direction a été menée et il a été estimé judicieux d'associer le travail mené au CAC plutôt qu'à la CFVU. Une réunion aura lieu le 14 octobre avec Nadine Piat, Présidente du CAC restreint. Le coût du référentiel horaire sera à étudier.

➤ **MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION « REGLEMENTS DE SCOLARITE »**

Le Directeur adjoint rappelle qu'un article avait été ajouté lors de la dernière CFVU, puis validé au CA. Des remarques ont été faites sur les règlements de scolarité ce qui a suscité la nécessité de créer une commission pour traiter de ce point. Le Directeur adjoint fait appel aux volontaires pour la constitution de cette commission dans le but de réviser ces règlements afin de les faire voter au CA (Nathalie Boudeau, Christophe Varnier, deux étudiants à nommer, deux autres membres à nommer).

Le Directeur adjoint remercie les participants.

La séance est levée à 16 h 45.

LISTE D'EMARGEMENT DE LA CFVU DE L'ENSMM

📅 le Jeudi 7 octobre 2021 - 15h30

	Pouvoir donné à	Signatures	
VAIRAC Pascal			
VARNIER Christophe			✓
AL MASRY Zeina			✓
BOUDEAU Nathalie			
DIELEMANS Christophe	A. Gilbin	Excusée	✓
FOLTETE Emmanuel			✓
GILBIN Alexandre			✓
MALLET Sylvaine			
NICOD Jean-Marc			✓
TEYSSIEUX Damien			
AUBERTI Baptiste			
BELABBES Hamza			
DOUKALI Linda			✓
INANE Achraf			
LESCIEUX Hugo			✓
LETAILLEUR Sarah			
PEYTAVIN Chloé	Etienne Boniteau ^{Excusée}		✓
PIERRON Esther			✓
HUMBERT-WILHELM Amélie	Excusée		
MOUGEOT Emilie			✓
FLAUDER Guy			
MANGENOT Laurence		Visio	✓
GRAILHE Pierre	Excusé		
KRAJEWSKI Sophie			
LE NOAN Christine			
VARESCON Firmin			
MAUPIN David			
ROBERT Eric			